Les jeunes face à l'Etat 12 avril 2016





LADIER-FOULADI Marie, « La nouvelle jeunesse iranienne : principale protagoniste du changement », Espace, Populations, sociétés, 2011-2, pp.291-303.

III de la Company de la company de la jernesse arabe d'impart du printemps arabe », Annuaire III de la la Méditerranée 2014, pp. 77-89.

CHICLET Christophe, «la révolte de la jeunesse grecque», Conflounces Méditerranée, numéro 68, Priver 2003-2003, pp.219-223.

Marie LADIER-FOULADI

CNRS – CEPED - Paris Descartes 19, rue Jacob 75006 Paris ladier@ehess.fr

La nouvelle jeunesse iranienne: principale protagoniste du changement

Le mouvement de contestation des résultats officiels de l'élection présidentielle de juin 2009 a fait découvrir au monde entier une société iranienne à mille lieues des clichés habituels - foules hystériques, slogans d'allégeance inconditionnelle aux leaders islamistes et démonstrations de haine contre les « Occidentaux ». Cette fois en effet, les manifestants, constitués principalement de jeunes des deux sexes, exigeaient la transparence du scrutin et le respect de leurs droits civiques. Alors que les journalistes étrangers étaient les uns après les autres expulsés d'Iran et que les médias iraniens étaient de plus en plus rigoureusement surveillés, les jeunes surtout, munis des derniers moyens électroniques de communication, prirent le relais en mettant sur la Toile les images de la répression par l'État islamique des manifestations de contestation pacifique et tentèrent d'informer l'opinion publique mondiale des réalités de l'Iran. A travers les revendications exprimées lors de ces manifestations, on a pu constater que les Iraniens, et en particulier les jeunes, aspiraient à la liberté d'expression, à la démocratie et à l'établissement d'un État de droit dans des formes nullement différentes des autres régions du monde.

Bien évidemment, ces aspirations de la jeunesse iranienne n'ont pas été formulées du jour au lendemain à l'occasion de la présidentielle de 2009, mais s'inscrivent dans un contexte social en mutation accélérée depuis la Révolution de 1979. En effet, la société iranienne a principalement été bouleversée par la transformation du modèle traditionnel de la famille, résultat de l'une des transitions de fécondité parmi les plus rapides de l'histoire : en l'espace de 22 ans, la fécondité a baissé de 70%, passant de 6,4 enfants en moyenne par femme en 1986 à 1,9 enfant en 2008 [Ladier-Fouladi, 2009]. Le recul impressionnant de la fécondité, témoignant du changement des structures patriarcales de la société iranienne, a entraîné une forte réduction de la taille des familles qui à leur tour ont connu une modification des relations affectives entre conjoints aussi bien qu'entre parents et enfants. C'est à partir de ce contexte socio-démographique inédit dans l'histoire sociale iranienne qu'il faut analyser le surgissement de cette « nouvelle jeunesse », clairement différente de celle qui avait été le principal acteur de la Révolution de 1979. Contrairement donc aux aînés, dont les revendications pour le changement et l'ouverture de l'espace social et politique s'étaient exprimées sous la forme d'une révolution, la nouvelle génération de jeunes, vivant un nouveau rapport au sein de la famille fondé sur le respect mutuel et le dialogue [Ladier-Fouladi, 2005], a adopté les principes de cette révolution dans sa contestation politique, cherchant à initier un dialogue exigeant avec l'État islamique.

Afin d'appréhender le rôle de cette nouvelle génération de jeunes dans les mutations sociopolitiques survenues depuis la seconde moitié des années 1990, il nous faut, tout d'abord, examiner le processus de construction sociale de cette jeunesse. Nous nous

pencherons ensuite sur les traits socio-démographiques caractéristiques, puis sur les orientations et aspirations de la nouvelle jeunesse qui, en désavouant le choix absolutiste de la République islamique, a fait basculer l'équilibre sociopolitique iranien.

1. LES JEUNES : DE QUI PARLE-T-ON?

La jeunesse est depuis quelque temps un thème récurrent dans les études anthropologiques, sociologiques, démographiques, psychologiques et historiques. L'abondance des travaux sur la jeunesse dans chacune de ces disciplines montre l'intérêt particulier qui lui est porté en même temps que la difficulté théorique pour l'appréhender, d'où des interrogations sans cesse renouvelées et des débats interdisciplinaires féconds. Par-delà les divergences et controverses pour définir la jeunesse, les chercheurs s'accordent pour la considérer comme une construction sociale et culturelle. Cette catégorie sociale n'échappe cependant pas à une classification liée à l'âge, admis généralement comme un âge transitoire. « [...] l'appartenance à une classe d'âge, tout particulièrement à l'âge juvénile, est un état provisoire que les individus ne font que traverser » [Levi et Schmitt, 1996, p. 8].

À quel âge commence la jeunesse et à quel âge finit-elle ? Difficile de répondre dans la mesure où ses limites ont évolué au cours de l'histoire, en fonction des sociétés, des représentations sociales de la jeunesse et des jeunes et selon les conditions socio-économiques et démographiques [Galland, 2001; Gauthier, 2000]. Par exemple, dans les pays occidentaux depuis le 19ème siècle, on retient généralement les 15-24 ans pour définir la jeunesse [Sohn, 2001]. Mais les mutations économiques, sociales et juridiques de ces sociétés ont conduit à un nouveau contexte sociétal qui nécessite aujourd'hui de reconsidérer ces limites d'âges. Comme classe d'âge, la jeunesse est caractérisée par la dissociation entre les deux dimensions de l'individualisation, à savoir l'autonomie et l'indépendance. Si « la valorisation de l'expression de soi, de l'épanouissement, de l'authenticité, bref de l'individu individualisé » [Singly, 2000, p. 14] lui permet de

gagner en autonomie, en revanche la prolongation de sa scolarité reporte son accès à l'indépendance.

Bien évidemment la jeunesse est plurielle dans toute société, ne serait-ce qu'en raison des inégalités socio-économiques. Cependant, dans les pays occidentaux, suite à la massification scolaire des années 1960 et ultérieures, à l'accès d'une grande majorité des jeunes aux études secondaires puis supérieures, la jeunesse a, pour la première fois, pris conscience de ses caractéristiques communes la distinguant des « adultes » [Sohn, 2001; Balandier, 1985; Deschavanne, 2004]. C'est à partir de ces dernières décennies que les jeunes « détachés des groupes d'appartenance jusqu'alors estimés naturels cherchent à vivre leur situation collectivement dans des cadres sociaux qui leur sont [étaient] propres [...] et en des lieux où ils se retrouvent et dont l'espace urbain favorise la multiplication » [Balandier, 1985, p. 87]. Ils ont adopté de nouvelles règles, valeurs et styles de vie ; c'est l'explosion de la « culture jeune ». « Ainsi, une société jeune se dessine-t-elle dans le tissu de la société globale. Elle s'y renforce et s'y est autonomise au point de paraître 'séparée' » [Balandier, 1985, p. 87]. On voit alors poindre un mouvement de différenciation continue de ces deux sociétés : la « jeune » et « l'adulte » [Balandier, 1985]. Certes, les expériences des jeunes divergent selon la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent, les jeunes en sont conscients et oscillent « perpétuellement entre solidarité et fossé de classes » [Sohn, 2001, p. 11].

Enfin, les jeunes sont des acteurs du changement social. Les travaux sur les jeunes, en s'appuyant notamment sur la montée de la jeunesse des années 1960, tendent très souvent à considérer ceux-ci comme l'avantgarde du changement [Gauthier, 1999].

À ce propos, les historiens nous rappellent que la jeunesse peut être analysée comme « moments de crise, individuelle et collective, mais aussi des engagements enthousiastes : ne retrouverons-nous pas les jeunes en première ligne des révoltes et des révolutions? » [Levi et Schmitt, 1996, p. 11].

En Iran, jusqu'à un passé assez récent, l'organisation traditionnelle de la société basée sur l'ordre patriarcal refusait de reconnaître aux jeunes une quelconque existence en dehors de cet ordre. La naissance tardive des jeunes comme catégorie sociale mérite que nous nous arrêtions sur le processus de sa construction, permettant ainsi de mieux appréhender l'évolution de la société iranienne qui a engendré la nouvelle jeunesse dont les traits caractéristiques semblent assez proches de ceux des jeunes occidentaux.

2. L'APPARITION DE LA CATÉGORIE SOCIALE « JEUNES » AU DÉBUT DES ANNÉES 1970

La population iranienne est restée pendant longtemps particulièrement jeune d'un point de vue démographique. Mais la représentation sociale de cette jeunesse ne s'est construite que tardivement, vers le début des années 1970. Au début des années 1950. les jeunes dont le niveau d'instruction scolaire n'était guère différent de celui de leurs pères semblaient complètement intégrés au système patriarcal de la famille et les pères imposaient leur autorité et la représentation sociale exclusive de ceux dont ils avaient la charge, interdisant toute expression autonome de la jeunesse en tant que telle. D'ailleurs, la précocité maintenue du mariage, confortée par la faible espérance de vie à la naissance, entraînait un accès rapide aux responsabilités familiales. De sorte qu'à peine sortis de l'enfance, les jeunes adolescents, filles et garçons, étaient immédiatement intégrés dans la sphère des adultes par leur statut d'époux.

Il fallut attendre que l'expansion de l'instruction scolaire notamment pour les filles réduise, en premier lieu, l'inégalité des sexes dans l'accès au savoir. C'est avec les générations nées entre 1952 et 1961, de plus en plus nombreuses (en raison du recul de la mortalité) et d'une mixité apparente, que la jeunesse en tant que catégorie sociale commença à prendre forme, tout d'abord dans les grandes villes [Ladier-Fouladi, 2003].

L'émergence de la catégorie « jeune », au début des années 1970, exprimait en effet la nouvelle forme d'individuation qui s'étendait à de larges couches sociales en milieu urbain [Khosrokhavar, 1998]. Les jeunes, conscients de leurs caractéristiques com-

munes, ont commencé à se penser comme un groupe à part et ont tenté d'affirmer, peu à peu, leurs différences par rapport aux générations anciennes. Ils se sont surtout opposés à l'ordre patriarcal de la famille fondé sur l'hégémonie hiérarchique de l'âge et du sexe. En même temps, ils ont cherché à se forger une identité sociale et à inventer des cadres sociaux qui leur soient propres (les bandes, les rassemblements, les clubs et associations...). Le verrouillage politique de l'espace social sous la monarchie ne laissait toutefois aucune issue à la jeunesse pour gagner autonomie et épanouissement, et les contraignait à vivre sous l'emprise de leur famille. Un sentiment de frustration, de colère, voire de révolte, se développa dans la jeunesse iranienne, principalement issue des couches moyennes urbaines, qui s'est progressivement transformé en une opposition au système et en une revendication de liberté politique, symbole par lequel elle cherchait avant tout l'ouverture de l'espace social lui permettant de se réaliser, ou plus exactement de permettre la réalisation de l'individu comme jeune.

Vers la fin des années 1970, les jeunes étudiants fascinés par les idéologies politiques - islamisme, socialisme ou communisme -, ont commencé à organiser des manifestations protestataires revendiquant le renversement de la monarchie. Dans les grandes villes, les manifestations éparses contre le régime, auxquelles se joignaient de nouvelles catégories sociales, ont, par un effet de cristallisation, conduit aux journées révolutionnaires et au renversement de la monarchie en février 1979. C'était donc avec la Révolution que pour la première fois la représentation sociale de la jeunesse iranienne s'est construite [Ladier-Fouladi, 2009].

La Révolution, œuvre d'une jeunesse citadine qui en a immédiatement revendiqué la « paternité » [Khosrokhavar, 1993], a éveillé les jeunes du milieu rural qui étaient, jusqu'alors, restés à l'écart de l'évolution socio-démographique observée dans les villes. Dans un contexte encore révolutionnaire suite au renversement de la monarchie, les occasions de rencontres entre jeunes ruraux et citadins se sont multipliées, permettant aux premiers de brûler les étapes et de rattraper rapidement leur « retard ». Ainsi, la jeunesse en tant que catégorie sociale a trouvé une nouvelle dynamique, même si elle était divisée en deux groupes antago-

nistes sur la question de la république islamique. En effet, au-delà de cette divergence politique, la jeunesse iranienne partageait des idéaux communs d'affirmation de soi et de conquête d'une ouverture sociale face au monde « adulte », mais aussi, plus matériellement, un désir de se procurer les moyens de vivre cette indépendance par rapport à la famille parentale. Ayant désormais pleinement pris conscience de leur appartenance à un groupe social à part entière, légitimé en quelque sorte par la Révolution, les deux fractions actives de la jeunesse, aussi bien les partisans que les opposants à la République islamique, n'hésitèrent donc pas à se détacher de leurs groupes d'appartenance et à contester l'hégémonie de la génération des pères.

3. LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE JEUNES SOUS LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE

Après l'instauration de la République islamique, le contexte socio-démographique et politique changea rapidement et radicalement. La nouvelle jeunesse, celle qui était née entre 1975 et 1985, dut se construire dans un contexte à la fois délicat et contradictoire. Tandis que des changements socio-économiques importants aboutissaient à une modernisation des rapports sociaux, le nouveau pouvoir tentait d'instaurer par le haut des valeurs religieuses et « traditionnelles » afin de rétablir une autorité structurée sur le modèle patriarcal, selon un modèle qui n'était pour les jeunes, notamment ceux appartenant aux couches moyennes urbaines, qu'un archaïsme insupportable. Ces derniers, pour contourner les programmes moralisateurs de la radio et de la télévision nationales, devenues « la voix et le visage de la République islamique d'Iran » [Amir Ebrahimi, 2000], recoururent tout d'abord aux cassettes vidéos étrangères, interdites mais disponibles sur le marché noir, puis aux antennes paraboliques, elles aussi interdites mais disponibles, afin de capter les émissions diffusées par les chaînes occidentales, et enfin à l'Internet, aux forums de chat, aux blogs, etc. – pour se divertir bien sûr, mais aussi pour s'informer sur le monde extérieur, en l'occurrence sur les pays occidentaux, et suivre leur évolution.

La diaspora iranienne, qui compte quelques centaines de milliers de personnes installées principalement en Europe occidentale et en Amérique du nord, a elle aussi joué un rôle important dans la transmission des modes de vie, de culture et des valeurs des démocraties occidentales. Celle-ci avait en effet rétabli assez rapidement des liens directs avec l'Iran, notamment par des visites à la famille, et symétriquement par l'accueil de membres de celle-ci dans son pays de résidence.

L'orientation des jeunes générations vers le modèle culturel occidental prit une telle envergure qu'au lendemain de la guerre Iran/ Irak (août 1988), la République islamique crut nécessaire de dénoncer « l'agression culturelle occidentale », « tahâjom-e farhangi-ye gharbe », comme le nouvel « ennemi » de la patrie islamique. L'État islamique était cependant pris dans une contradiction insoluble, car pour ses besoins économiques, il était contraint d'ouvrir le pays aux échanges internationaux. Il se contenta donc de s'attaquer aux symboles les plus visibles de cette orientation moderniste de sa propre société, et notamment de sa jeunesse, sans jamais pouvoir proposer un modèle alternatif séduisant. Dès lors on vit éclore de nouvelles formes d'expression artistique, culturelle et même vestimentaire, révélant la pénétration des valeurs modernes dans la société iranienne et donc l'émergence d'une forme propre de modernité [Ladier-Fouladi, 2009]. Ces bouleversements sociaux témoignent de la maturation de la société iranienne, remuée par le changement de son modèle familial traditionnel. En effet, la chute vertigineuse de la fécondité, signe d'une transformation rapide des structures patriarcales de la société iranienne, avait conduit à une importante réduction de la taille de la famille [Ladier-Fouladi, 2003]. Cette composition qui se rapproche désormais du modèle familial occidental, a de toute évidence modifié

les relations intergénérationnelles. D'autant que dans les années 1990, une grande partie des parents étaient constitués d' « anciens jeunes révolutionnaires » qui avaient euxmêmes mis violemment en cause l'absolutisme politique et parental du temps de la monarchie.

Pour vérifier cette mutation importante, nous nous appuierons sur les recensements généraux de la population ainsi que sur deux enquêtes socio-démographiques - l'une quantitative, l'autre qualitative - que nous avons réalisées en Iran en 2002 et 2004¹.

4. PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DE LA NOUVELLE JEUNESSE

On retient habituellement les 15-24 ans comme définition par l'âge des jeunes. Mais étant donné que la crise économique chronique, d'une part, et l'allongement des études, d'autre part, ont retardé, ces dernières années, l'accès des jeunes à un emploi stable et par conséquent leur entrée dans la vie maritale, la borne d'âge supérieure des jeunes doit être fixée à 29 ans. Un autre critère important pour faire partie de la catégorie « jeune » en Iran est d'être célibataire (jamais marié), dans la mesure où, de manière générale, les jeunes, aussi bien les garçons que les filles, ne quittent pas le domicile parental avant de se marier². Suivant cette définition, selon les résultats du recensement de 1996, 28 % de la population totale étaient constitués de 15-29 ans. En 2006, toujours

d'après le recensement, la proportion des 15-29 ans s'élevait à 35 %, soit 25 millions de personnes. Notre enquête ayant été réalisée en 2002, entre ces deux recensements, 32 % de la population de notre échantillon appartenaient à cette tranche, dont 61,4 % de célibataires jamais mariés et cohabitant avec leurs parents (69 % des hommes et 53 % des femmes). La taille moyenne des familles nucléaires complètes³ était de 4,6 personnes dans les zones urbaines et de 4,9 dans les zones rurales.

La moyenne d'âge des jeunes célibataires était autour de 20 ans : respectivement 20,3 ans pour les hommes et 19,6 ans pour les femmes dans le secteur urbain, et 19,8 ans pour les hommes et 19,7 ans pour les femmes dans le secteur rural. Toutefois,

L'auteure a supervisé l'ensemble des opérations de terrain, contrôlé notamment plusieurs questionnaires remplis et pu constater la bonne qualité des données collectées. Afin de vérifier et compléter certaines informations réunies lors de l'enquête quantitative, en 2004, l'auteure a réalisé une enquête qualitative, à base d'entretiens semi-directifs, auprès de 35 jeunes répartis dans les zones urbaines et rurales de quatre provinces. Disposant de la base de données de l'enquête quantitative, l'auteure a pu sélectionner des jeunes dont le cas et les caractéristiques semblaient intéressants pour l'enquête qualitative. Le CSI a identifié les coordonnées de ces jeunes et informé ses agents dans les provinces concernées pour aider l'auteure à accéder au domicile de ces jeunes et les interviewer.

² La vie en couple sans être marié est une pratique très peu fréquente en Iran.

³ Elle comprend les parents avec leurs enfants célibataires.

¹ L'enquête quantitative, intitulée « Les caractéristiques socio-économiques des ménages en 2002 » (CSEM, 2002) a été réalisée dans le cadre d'une coopération scientifique entre le Centre de Statistiques d'Iran (CSI), le CNRS - UMR 7528 Monde iranien et l'Institut Français de Recherche en Iran (l'IFRI). Le CSI a fixé la taille de l'échantillon à 6960 ménages (comptant un peu plus de 30 000 personnes) répartis dans l'ensemble des 28 provinces iraniennes en milieu urbain (4170 ménages) et en milieu rural (2790 ménages). Pour le tirage de l'échantillon, le CSI s'est servi des cartes et de la base de sondage préparée pour le recensement de 1996. Coresponsable scientifique de l'enquête, l'auteure, en étroite collaboration avec le CSI a établi un questionnaire comprenant plusieurs chapitres, dont un consacré aux jeunes célibataires âgés de 15-29 ans cohabitant avec leurs parents. Pour réaliser cette enquête, le CSI a mobilisé 40 contrôleurs parmi les plus expérimentés de ses bureaux situés dans chacun des 28 provinces et recruté 200 enquêteurs. La collecte de données a duré 25 jours.

il nous paraît important de souligner que 29 % de ces hommes et 20 % de ces femmes étaient âgés de 25-29 ans⁴. Il s'agit en effet d'un cas de figure inédit dans l'histoire de la famille iranienne. Certes ils n'étaient pas très nombreux encore, mais vu la hausse régulière de l'âge au mariage⁵, ils le sont sans doute aujourd'hui. La cohabitation prolongée des jeunes générations avec leurs parents confirme la généralisation d'une nouvelle composition familiale dans les zones urbaines comme dans les zones rurales.

4.1. Le niveau d'instruction scolaire

La diffusion massive de l'instruction scolaire a été tout particulièrement bénéfique pour les femmes urbaines. Elle a non seulement réduit, à une cadence accélérée, leur écart avec les hommes dans l'accès à l'école. mais elle leur a même permis de dépasser le niveau d'instruction scolaire des ces derniers. Comme le confirment les résultats de notre enquête, dans les villes, 65,3 % des jeunes femmes contre 56,4 % des jeunes hommes avaient atteint le baccalauréat. Encore plus significatif, 16,5 % des premières contre 13,2 % des seconds avaient un niveau d'études supérieures. Cela met bien en évidence la particularité de la nouvelle jeunesse féminine iranienne qui, à l'instar des jeunes femmes de nombreux pays, notamment occidentaux, a réussi à combler le fossé entre les sexes et à établir dans ce domaine un équilibre entre hommes et femmes. À l'opposé des jeunes femmes urbaines, celles du milieu rural sont distancées par les hommes. Le développement socio-économique tardif des campagnes constitue la principale raison de ce retard des femmes rurales pour combler leur écart avec les hommes. Parmi les jeunes célibataires du secteur rural de notre échantillon, 39.4 % des hommes contre 21.8 % des femmes avaient un niveau « baccalauréat »: et 8,7 % des hommes et 5 % des femmes avaient poursuivi des études supérieures.

Il importe de préciser que la faible scolarisation des femmes âgées de 25 à 29 ans au moment de l'étude est à l'origine du faible pourcentage de jeunes femmes ayant atteint des niveaux d'études secondaires et supérieures. Les plus jeunes, âgées de 15 à 19 ans, ont déjà réduit l'écart avec les hommes de même âge en augmentant la durée de leur scolarité.

Plus important encore est le fait que le niveau d'instruction scolaire des jeunes s'avère plus élevé que celui des adultes de 30 ans et plus, en particulier pour ce qui concerne les femmes. Il s'agit d'une césure qui sépare distinctement la nouvelle jeunesse des anciennes générations. Résultat des changements socio-démographiques d'importance survenus en Iran au cours des deux dernières décennies, cette césure affecte incontestablement les relations intergénérationnelles.

4.2. La participation à la vie active

En Iran, la capacité limitée de l'économie rentière, en raison de ses problèmes structurels, à créer de l'emploi, d'une part, et les graves difficultés économiques que traverse le pays depuis la fin des années 1970, d'autre part, expliquent largement les difficultés des jeunes, et en particulier des femmes, à s'intégrer dans le marché du travail. Ainsi, parmi les jeunes citadins enquêtés, 36 % des hommes et seulement 8 % des femmes étaient actifs occupés ; 16 % des premiers et 6 % des secondes s'étaient déclarés demandeurs d'emploi⁶. Dans la mesure où 40 % de ces hommes et 56 % de ces femmes étaient étudiants, une large partie des jeunes citadins se trouvaient encore financièrement dépendants de leurs parents.

Pour ce qui concerne les zones rurales, la participation des jeunes à la vie active était plus importante : 46 % des hommes et 25 % des femmes étaient actifs occupés tandis que respectivement 15 % et 3 % étaient demandeurs d'emploi. Cependant il faut souligner

enquête, le Centre de Statistiques d'Iran (CSI) a appliqué la même définition de la personne « demandeur d'emploi » qu'il utilise régulièrement pour les recensements, à savoir : « toute personne qui déclare avoir cherché un emploi au cours des 7 derniers jours précédant le recensement ou l'enquête ». C'est la raison pour laquelle les taux de chômage relevés dans notre enquête paraissent assez loin des estimations, dont les sources ne sont pas identifiées, qui le situent entre 25 et 40 %.

⁴ Ces proportions étaient respectivement de 34 % pour les hommes et de 19 % pour les femmes dans les zones urbaines et de 21 % pour les hommes et 20 % pour les femmes dans les zones rurales.

⁵ Selon les résultats du recensement de 2006, l'âge moyen au premier mariage des hommes est estimé à 26,5 ans et celui des femmes à 24 ans.

⁶ En Iran il n'existe pas de statistiques officielles et crédibles pour évaluer le taux de chômage. Lors de notre

que près de la moitié des hommes actifs occupés (44 % d'entre eux) et l'écrasante majorité des femmes (70 % d'entre elles) constituaient des aides familiales sans revenu. Autrement dit, ils participaient aux activités agricoles ou artisanales de leurs familles pour les seconder mais restaient financièrement dépendants de ces dernières. Plus des deux tiers de ces jeunes étaient donc sortis du système scolaire : seulement 31,5 % des hommes et 30 % des femmes s'étaient déclarés étudiants. En effet, lors de nos entretiens, les jeunes évoquaient très souvent les conditions de vie difficiles de leurs familles qui les avaient empêchés de poursuivre leurs études ; et ils exprimaient majoritairement un ardent désir de les prolonger ou de suivre une formation spécialisée leur permettant d'augmenter leurs chances d'accéder à un réel emploi.

La difficulté des jeunes à accéder à un emploi et la hausse de l'âge au premier mariage, conséquences de la modernisation des aspirations familiales de la population mais aussi de la crise économique chronique, ont donc contribué au prolongement de la durée de cohabitation des jeunes avec leurs parents et par-là même à l'allongement de la durée de la jeunesse.

4.3. Le rapport entre les pères et leurs enfants

Afin d'examiner les relations entre parents et enfants au sein de la famille, lors de notre enquête, les jeunes ont été interrogés sur l'attitude que leurs propres parents avaient adoptée pour les éduquer. Ils devaient répondre à la question suivante :

Le plus souvent, quelle attitude vos parents ont-ils adoptée à votre égard ?

Ils avaient le choix entre les quatre propositions suivantes pour définir d'une part l'attitude de leur père et d'autre part celle de leur mère:

- 1. Rigoureuse, accompagnée parfois de châtiment corporel;
- 2. Ferme, sans dialogue;
- 3. Il (elle) dialogue avec vous pour vous convaincre;
- 4. Il (elle) vous laisse libre pour décider à condition de le (la) consulter.

Étant donné notre hypothèse de départ d'un ébranlement de l'ordre patriarcal au sein des familles iraniennes depuis la Révolution, nous limitons notre analyse à la réponse des jeunes relative à l'attitude des pères.

Dans les zones urbaines (tableau 1), près de la moitié des jeunes, hommes et femmes, déclaraient que leur père avait une attitude basée sur le dialogue et la persuasion ; 40 % d'entre eux confiaient que leur père les « laisse(aient) libres pour décider à condition de le consulter » alors que 6 % des hommes et 5 % des femmes définissaient l'attitude de leur père comme « ferme, sans dialogue ». En d'autres termes, le comportement des pères de près de 91 % des jeunes hommes et femmes était singulièrement éloigné de ce que préconisaient les règles patriarcales. Cette spectaculaire mutation s'explique, pour une très large part, par l'écart entre le niveau d'instruction scolaire des pères et des enfants. En effet, la durée moyenne de scolarité des enfants dépassait celle de leurs pères de 4 années⁷ (figure 1). Or, nous remarquons que plus le niveau d'instruction des enfants est élevé, plus la proportion des pères qui les « laissent libres de décider » est forte. La domination par l'âge semble donc être renversée par celle du savoir.

Dans les zones rurales (tableau 2), 48 % des hommes et 53 % des femmes déclaraient que leur père dialoguait avec eux pour les convaincre: 34 % d'entre eux et 30 % d'entre elles disaient qu'il les laissait libres de décider de leur conduite à condition de le consulter. Nous notons également que les pères de 12.5 % des hommes et de 12 % des femmes avaient une attitude « ferme, sans dialogue ». Comparées aux jeunes citadins, ces proportions sont plus élevées ; ce qui montre que les pères résistaient davantage en milieu rural que ceux des villes à la prééminence des jeunes scolarisés. Rappelons que dans les zones rurales, la durée moyenne de scolarité des pères et des enfants était respectivement de 2,2 et 7,8 ans, soit un écart de 5,6 années de scolarité. La résistance des pères a probablement engendré dans un certain nombre de familles des rapports conflictuels entre les pères et les enfants, et notamment entre les pères et les fils. Il faut toutefois noter que

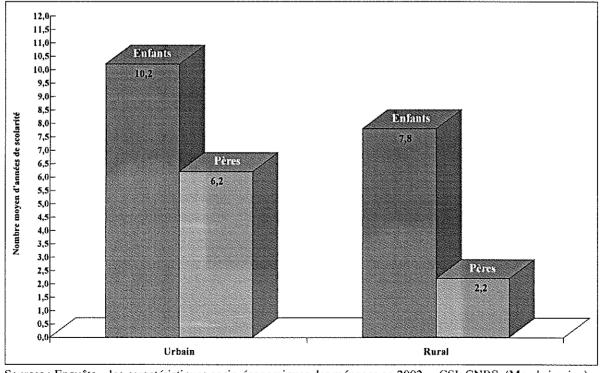
⁷ Elle était respectivement de 10,2 années pour les

Tableau 1 : Les jeunes célibataires âgés de 15-29 ans cohabitant avec leurs parents par sexe, niveau d'instruction scolaire et la manière adoptée par leurs pères pour les éduquer (zones urbaines)

	Attitude adoptée par les pères pour éduquer leurs enfants								
Niveau d'instruction scolaire des jeunes	Rigoureuse, accompagnée parfois de châtiment corporel	Ferme sans dialogue	Dialogue et persuasion	Laisse libre pour décider mais le consulter	NSP	Total			
	Garçons								
Analphabète	0,0	5,6	27,8	22.2	44,4	100			
Primaire	2,0	7,2	49,7	30,1	11,1	100			
Secondaire	0,9	6,8	51,2	32,8	8,3	100			
Second2	1,1	6,1	48,4	38,4	6,0	100			
Deug	0,0	6,8	31,5	54,8	6,8	100			
Supérieure	0,0	3,9	37,7	49,5	8,8	100			
Ensemble	0,9	6,1	47,4	38,0	7,6	100			
	Filles								
Analphabète	0,0	19,0	38,1	9,5	33,3	100			
Primaire	2,3	5.7	60,2	21,6	10,2	100			
Secondaire	1,2	12.3	57,4	25,3	3,7	100			
Second2	0,5	4,5	46,9	43,4	4,6	100			
Deug	0,0	3,7	42,6	46,3	7,4	100			
Supérieure	0,0	2,5	40,6	49,5	7,4	100			
Ensemble	0,6	5,4	47,8	40,5	5,7	100			

Sources: Enquête "Les caractéristiques socio-économiques des ménages 2002", CSI, CNRS (Monde iranien) et IFRI, 2002.

Figure 1. Niveau d'instruction scolaire des pères et des enfants selon le secteur d'habitation (Iran 2002)



Sources : Enquête « les caractéristiques socio-économiques des ménages en 2002 », CSI, CNRS, (Monde iranien), IFRI, 2002.

Tableau 2 : Les jeunes célibataires âgés de 15-29 ans cohabitant avec leurs parents par sexe, niveau d'instruction scolaire et la manière adoptée par leurs pères pour les éduquer (zones rurales)

	Attitude adoptée par les pères pour éduquer leurs enfants								
Niveau d'instruction scolaire des jeunes	Rigoureuse, accompagnée parfois de châtiment corporel	Ferme sans dialogue	Dialogue et persuasion	Laisse libre pour décider mais le consulter	NSP	Total			
	Garçons								
Analphabète	0,0	6,7	23,3	10,0	60,0	100			
Primaire	7,3	18,3	37,0	23.7	13,7	100			
Secondaire	4,1	10,5	43,4	32,4	9,5	100			
Second2	1,9	9,7	46,7	33,1	8,6	100			
Deug	0,0	9,1	45,5	18,2	27,3	100			
Supérieure	0,0	0,8	36,0	52,0	4,0	100			
Ensemble	3,4	11,3	43,2	31,1	11,0	100			
	Filles								
Analphabète	5,9	23,5	47,1	13,2	10,3	100			
Primaire	3,6	13,6	51,1	23,9	7,9	100			
Secondaire	1,4	13,1	51,1	26,2	8,1	100			
Second2	0,8	9,1	51,6	33,2	5,3	100			
Deug	0,0	0,0	60,0	30,0	10,0	100			
Supérieure	0,0	11,1	48,1	37,0	3,7	100			
Ensemble	2,0	12,3	50,9	27,6	7,2	100			

Sources: Enquête "Les caractéristiques socio-économiques des ménages 2002", CSI, CNRS (Monde iranien) et IFRI, 2002.

cette rigidité des pères ne concernait qu'une proportion assez faible des familles, dans la mesure où, d'après notre enquête toujours, les pères de près de 83 % des hommes et des femmes avaient adopté un comportement fondé sur le respect mutuel, le dialogue et la persuasion [Ladier-Fouladi, 2005].

Ainsi, dans une majorité écrasante des familles rurales, l'hégémonie hiérarchique de l'âge émanant de l'ordre patriarcal était désormais remise en cause par l'établissement d'un rapport entre les pères et les enfants que nous qualifierons d'« équilibré »8.

Il s'agit d'un changement significatif dans la mesure où les campagnes iraniennes étaient longtemps restées à l'écart des évolutions socio-démographiques générales. Ce constat souligne combien la diffusion de comportements « modernes » à travers le pays grâce au progrès de la vie de relations fut rapide. De sorte que si la population rurale n'atteint pas le niveau de développement socio-économique des villes, elle paraît autant réceptive que les urbains aux nouvelles idées comme aux nouvelles valeurs [Ladier-Fouladi, 2009].

étaient fondées sur le respect mutuel et le dialogue. Il s'avérait ainsi que loin de l'obéissance aveugle, un espace de négociations était installé entre les pères et leurs enfants.

⁸ Lors de notre enquête qualitative, la question sur l'attitude des pères à leur égard a été à nouveau posée aux 35 jeunes hommes et femmes de notre échantillon. Ils ont tous confirmé que leurs relations avec leurs pères

5. LES JEUNES CONTESTENT L'ABSOLUTISME DE L'ÉTAT ISLAMIQUE

De plus en plus instruite et égalitaire entre les sexes dans l'accès au savoir, la majorité écrasante de la nouvelle génération de jeunes vit donc dans des familles restreintes au sein desquelles s'est établi et naturalisé un nouveau rapport entre les membres, fondé sur le respect mutuel et le dialogue. Il va sans dire que ces nouvelles conditions ont transformé les représentations sociales de la jeunesse comme groupe social à part entière.

La nouvelle jeunesse, à l'instar de la précédente, est aussi en quête de ses propres cadres sociaux pour vivre collectivement sa « situation » de jeune. Mais elle s'est heurtée à l'ordre moral établi par la République islamique qui a réduit considérablement les libertés individuelles en imposant des règles telles que le port du voile islamique, le port de vêtements « décents » pour les hommes, l'interdiction de fréquenter une personne de sexe opposé avec laquelle le lien n'est pas légitime du point de vue religieux, le contrôle des espaces de loisir, etc. [Khosrokavar et Roy, 1999]. La nouvelle génération, qui jouit dans la sphère familiale de conditions qui lui permettent enfin de se réaliser en tant qu'individu, n'est évidemment pas disposée à s'incliner devant les principes de l'État islamique. Les contestations des jeunes s'expriment par la transgression continue de ces interdits, particulièrement dans les grandes villes. Appréciant la démocratie occidentale et suivant avec intérêt les activités d'une société civile montante, la principale revendication de la nouvelle jeunesse est donc l'établissement d'un État de droit en Iran condition qui lui semble indispensable pour pouvoir, à l'instar des jeunes Occidentaux, se construire une identité et s'affirmer en tant que « jeune » face au « monde adulte » -. Contrairement à leurs aînés dont les revendications s'étaient exprimées sous la forme d'une révolution, la nouvelle génération a décidé d'adopter la même ligne de conduite qu'elle avait établie au sein de la famille, c'est-à-dire la discussion avec un État islamique dont elle ne remettait pas en cause la légitimité intrinsèque, mais les pratiques et les normes. De son côté, la République islamique n'avait pas non plus à recourir à

la violence, inutile contre une telle forme de contestation diffuse, et qui plus est éminemment dangereuse par le risque de rupture du dialogue qu'elle pouvait entraîner. Elle concéda donc, partiellement et progressivement, des espaces de liberté à partir des années 1990. Ce nouveau contexte politique conduisit à l'arrivée au pouvoir des « réformateurs » suite aux diverses élections qui eurent lieu entre 1997 et 2001, scrutins auxquels les jeunes participèrent massivement. Ainsi, les jeunes Iraniens, hommes et femmes de toutes les régions du pays semblaient, au début des années 2000, être parvenus à « dévitaliser » l'absolutisme étatique et à faire reconnaître leur droit à l'expression publique sans recourir à la violence ni faire de révolution. Tout laissait croire que le processus de démocratisation de la vie politique s'était mis en marche. Mais les dirigeants au sommet de l'État islamique n'étaient qu'anesthésiés et, à leur réveil, constituèrent un « front des fondamentalistes » préparant une reprise en main des institutions électives de l'État destinée à interdire aux réformateurs de toucher aux fondements de l'ordre politique instauré en 1979. Dans cet objectif, ils profitèrent largement de la défection d'une grande partie de l'électorat, les jeunes et les femmes notamment, décus des réformateurs et de leurs promesses et engagements non tenus : les élections de la première moitié des années 2000 se caractérisèrent en effet par la baisse de la participation [Ladier-Fouladi, 2009]. C'est, entre autres, grâce à ce climat de désenchantement et de désillusion politique, que Mahmoud Ahmadinejad réussit à remporter l'élection présidentielle de 2005. Ce dernier, soutenu solidement par Ali Khamene'y, le Guide suprême, opta aussitôt pour le verrouillage de l'espace public et la fin du dialogue avec les jeunes. Son gouvernement renforça l'appareil répressif et réduisit progressivement l'espace de liberté, imposant un sévère ordre moral et multipliant les interdictions. Il va sans dire que cette politique liberticide suscita l'hostilité des jeunes, notamment des couches moyennes urbaines, à l'égard du gouvernement de M. Ahmadinejad.

Le durcissement de l'ordre moral qui visait avant tout à contrôler les relations entre les deux sexes, conduisit la jeunesse des villes à inventer un nouvel usage des espaces, public et privé, afin de créer, cette fois avec la complicité de leurs parents, ses propres cadres sociaux pour vivre collectivement sa situation de « jeune ». Dans les grandes villes, en particulier, les jeunes hommes et les jeunes femmes transformèrent des cafés en espaces privés de manière à se retrouver ensemble et faire tout ce qui était frappé du sceau de l'interdit. Ils convertirent des soussols ou des jardins de grandes maisons en salles de spectacle, pour le plus grand bonheur de centaines de jeunes ravis d'assister à des concerts de musiciens locaux issus de la nouvelle génération de l' « Iranian Underground Music ». Grands adeptes de l'Internet et du blog, ces jeunes firent de cette sphère un nouvel espace public dans lequel ils pouvaient s'exprimer librement et compenser les restrictions qu'ils subissaient au quotidien. Bref, ces jeunes revivifièrent la pratique sociale de contestation des interdits [Ladier-Fouladi, 2009].

Les jeunes étudiants et féministes qui avaient pu se regrouper au sein de diverses associations et organisations syndicales au cours des années précédentes, réagirent également de manière décidée à ce changement de cap de l'État islamique. Leurs sites Internet respectifs constituaient d'efficaces dispositifs pour diffuser des informations concernant leurs mouvements de façon à rester en contact direct avec les militants. Grâce à ce puissant outil de communication et de mise en réseaux. les mouvements estudiantins et féministes purent se faire très rapidement connaître d'un public de plus en plus nombreux et propager largement leurs revendications. Les premiers manifestaient dans les enceintes universitaires pour revendiquer leur droit d'élire librement leurs représentants, quand les seconds réclamaient le changement des lois discriminatoires envers les femmes. Le gouvernement réprima sévèrement ces protestations et emprisonna nombre de manifestants. La violence de la répression et la sévérité avec laquelle l'État islamique avait répondu à des manifestations pacifiques ne firent que consolider ces mouvements dont les revendications devenaient de plus en plus politiques. Bien que dissemblables dans leurs approches idéologiques et politiques, les associations

estudiantines décidèrent non seulement de se soutenir réciproquement, mais de joindre également leur force aux féministes ainsi qu'aux ouvriers et aux instituteurs syndicalistes arrêtés et condamnés à des peines de prison ferme. En dépit des risques d'emprisonnement, ces jeunes organisèrent régulièrement des manifestations de protestation, dénonçant l'absolutisme de l'État islamique et critiquant ouvertement le gouvernement de M. Ahmadinejad. Le divorce entre les jeunes et la République islamique semblait consommé.

C'est dans ce climat de forte tension sociale et politique que le gouvernement de M. Ahmadinejad dut préparer l'élection présidentielle de juin 2009. Alors que la rivalité entre les réformateurs et les fondamentalistes était à son apogée, Mir Hossein Moussavi et Mehdi Karoubi, les candidats des premiers, employèrent des moyens de grande envergure pour mobiliser les électeurs, en particulier les jeunes et les femmes. Chez ces derniers, le désir de changement était si intense qu'ils se laissèrent manifestement convaincre une nouvelle fois par les réformateurs de la République islamique. Après avoir boudé les urnes, pendant cinq années consécutives (2003-2008), ils participèrent donc massivement au scrutin de 2009 dans l'espoir d'empêcher la réélection de M. Ahmadineiad. comme l'avaient laissé croire les candidats réformateurs. D'ailleurs, Ahmadinejad se trouvait face à trois adversaires de poids, bénéficiant chacun de soutiens considérables, ce qui rendait l'issue de l'élection incertaine.

A l'évidence, aucun de ces quatre candidats n'avait de chances d'être élu au premier tour du scrutin, à moins de recourir à des manœuvres frauduleuses [Ladier-Fouladi, 2010]. C'est la raison pour laquelle la réélection de M. Ahmadinejad au premier tour, avec 62 % des voix selon le décompte officiel, provoqua plus que la surprise, l'indignation du corps électoral iranien, et notamment des jeunes et des femmes. Exaspérés par un pouvoir politique autoritaire qui ignorait tout simplement leurs aspirations et revendications, ces jeunes transformèrent rapidement les manifestations postélectorales en une contestation du système politique. Depuis lors, la répression violente des manifestants et opposants n'a cessé de radicaliser le mouvement contestataire des jeunes, inscrit dans une spirale de radicalisation subversive.

CONCLUSION

La nouvelle génération de jeunes s'est donc construite dans un environnement sociodémographique très différent de celui de la génération d'avant la Révolution de 1979. Elle est de plus en plus égalitaire dans l'accès au savoir grâce à la diffusion massive de l'école depuis le début des années 1980. La crise économique endémique, d'une part, et la modernisation du marché du travail ainsi que celle des aspirations familiales, d'autre part, ont conduit la jeunesse iranienne à allonger la durée de sa scolarité dans le but, notamment, d'augmenter ses chances de décrocher un emploi stable. Par conséquent, l'âge au premier mariage des jeunes n'a cessé de croître, contribuant alors au prolongement de la durée de cohabitation des jeunes avec leurs parents et par-là même à l'allongement de la durée de la « jeunesse ». Ainsi, la nouvelle jeunesse iranienne apparaît comme un âge transitoire incertain, une étape au cours de laquelle les jeunes, filles et garçons, préparent laborieusement leur entrée dans la vie adulte. Cette configuration est inédite dans l'histoire de la famille iranienne. Pour la première fois au sein de ces familles, cohabitent durablement des jeunes dont le niveau scolaire dépasse celui de leurs parents, notamment celui des pères. Cette composition, qui se rapproche du modèle familial occidental, a modifié les relations intergénérationnelles en contradiction avec

le discours normatif du régime. Les rapports sont désormais établis davantage sur le dialogue, et peut-être même sur le conflit, que sur les traditionnels comportements d'obéissance et de soumission émanant de l'ordre patriarcal.

La nouvelle jeunesse iranienne est pleinement consciente de ces caractéristiques qui la différencient du monde adulte. Ses aspirations modernistes, symbolisées et exprimées via les réseaux sociaux modernes. l'ont poussée à protester contre l'ordre moral et l'absolutisme de la République islamique qui entravaient la réalisation de ses ambitions: imposer l'établissement d'un État de droit en Iran respectueux de l'individu. Les jeunes se sont alors érigés en principaux protagonistes des changements et, avec leur participation massive aux différents scrutins, ont joué un rôle déterminant dans les victoires électorales des réformateurs entre 1997 et 2004. Mais les hauts responsables au sommet de l'État islamique qui sentaient leurs prérogatives menacées par cette politique de modernisation de la sphère politique et d'entrouverture de l'espace social, y ont rapidement mis fin. Le retour à l'absolutisme a scellé le divorce entre les jeunes et l'État islamique. Le dialogue étant ainsi interrompu, le pays traverse la crise politique la plus sérieuse de son histoire, dont l'issue est pour le moment incertaine.

RÉFÉRENCES

AMIR EBRAHIMI Masserat (2000), Une Révolution et deux jeunesses, Les Cahiers de l'Orient, n° 60, pp. 111-123.

BALANDIER Georges (1985) [2^{hme} édition], Anthropo-Logique, Paris, Le livre de poche, coll. « Biblio-essai », 320 p.

DESCHAVANNE Éric (2004), La jeunesse dans les âges de la vie, Comprendre, revue annuelle de philosophie et de sciences sociales, n° 5 : Les jeunes (édité par F. Dubet, O. Galland et E. Deschavanne), pp. 7-19.

GALLAND Olivier (2001), Sociologie de la jeunesse, Paris, A. Colin.

GAUTHIER Madeleine (2000), L'âge des jeunes : « un fait social instable », Lien social et politique - RIAC, vol. 43, pp. 23-32.

KHOSROKHAVAR Farhad (1993), L'utopie sacrifiée, sociologie de la révolution iranienne, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 337 p.

KHOSROKHAVAR Farhad (1998), Le nouvel individu en Iran, Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco iranien, n° 26, pp. 125-155.

KHOSROKHAVAR Farhad et ROY Olivier (1999), Iran: comment sortir d'une révolution religieuse, Paris, Seuil, 283 p.

LADIER-FOULADI Marie (2003), Population et politique. De la monarchie à la République islamique, Paris, INED, Cahiers de l'INED, n° 150, 355 p.

LADIER-FOULADI Marie (2005), « Le système familial et la politique en Iran », in A. Kian-Thiébaut et M. Ladier-Fouladi (éd.), Famille et mutations sociopolitiques: l'approche culturaliste à l'épreuve, Maison des sciences de l'homme, Colloquium, pp. 40-69.

LADIER-FOULADI Marie (2009), *Iran. Un monde de paradoxes*, Nantes, L'Atalante, Coll. Comme un accordéon, 347 p.

LADIER-FOULADI Marie (2010), La réélection frauduleuse de Mahmoud Ahmadinejad en juin 2009, Les Cahiers de l'Orient, Paris, n° 99, pp. 73-82.

LEVI Giovani et SCHMITT Jean-Claude (1996), « Introduction », in G. Levi et J.-C. Schmitt (éd), Histoire des jeunes en Occident, tome 1, De l'Antiquité à l'époque moderne, Paris, Seuil, pp. 7-19.

SINGLY François de (2000), Penser autrement la jeunesse, Lien Social et Politiques - RIAC, n° 43, pp. 9-21.

SOHN Anne-Marie (2001), Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960, Paris, Hachette Littérature, 431 p.